



CA CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens en action

Agence de
FLEURY BANNIER
336, faubourg Bannier
Tél. 38 73 93 93

Agence de **SARAN**
283 bis, rue du Bourg
Tél. 38 73 24 51

CONSEILLER, C'EST SAVOIR ECOUTER
CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOIRET



CHARVET
COMBUSTIBLES
INSTALLATION et ENTRETIEN
de CHAUFFAGE

RN 20 - 45400 CERCOTTES
☎ 38 75 31 18

**Centre Français
de Restauration**



*Fournisseur des Restaurants
Scolaires et d'Entreprises*

547, rue Saint-Gabriel
45200 AMILLY ☎ 38 93 70 41

GARAGE

MECA 45

Mécanique
+ réparations toutes marques
essence et diesel
+ tôlerie, peinture
+ VL et utilitaire
+ dépannage toutes distances



38 75 41 72 RN 20 - CERCOTTES

**TRANSPORTS
BOUCHER sarl.**

Vrac en Benne

9, Route Nationale 20 - CERCOTTES
45400 Fleury les Aubrais
Tél. 38 75 44 80
Télex 760253 F

Auberge de la Fiozêt

Restaurant . Bar . Hôtel

☎ 38 75 41 11 - 45400 CERCOTTES

Menus à 78 F . 115 F . 160 F . 190 F . et Carte
Menu Affaires à 150 F . Vin et Café compris
Menu Enfant à 35 F

Plats cuisinés à emporter

OUVERT LE DIMANCHE SOIR - FERMÉ MARDI SOIR et MERCREDI



Carrefour



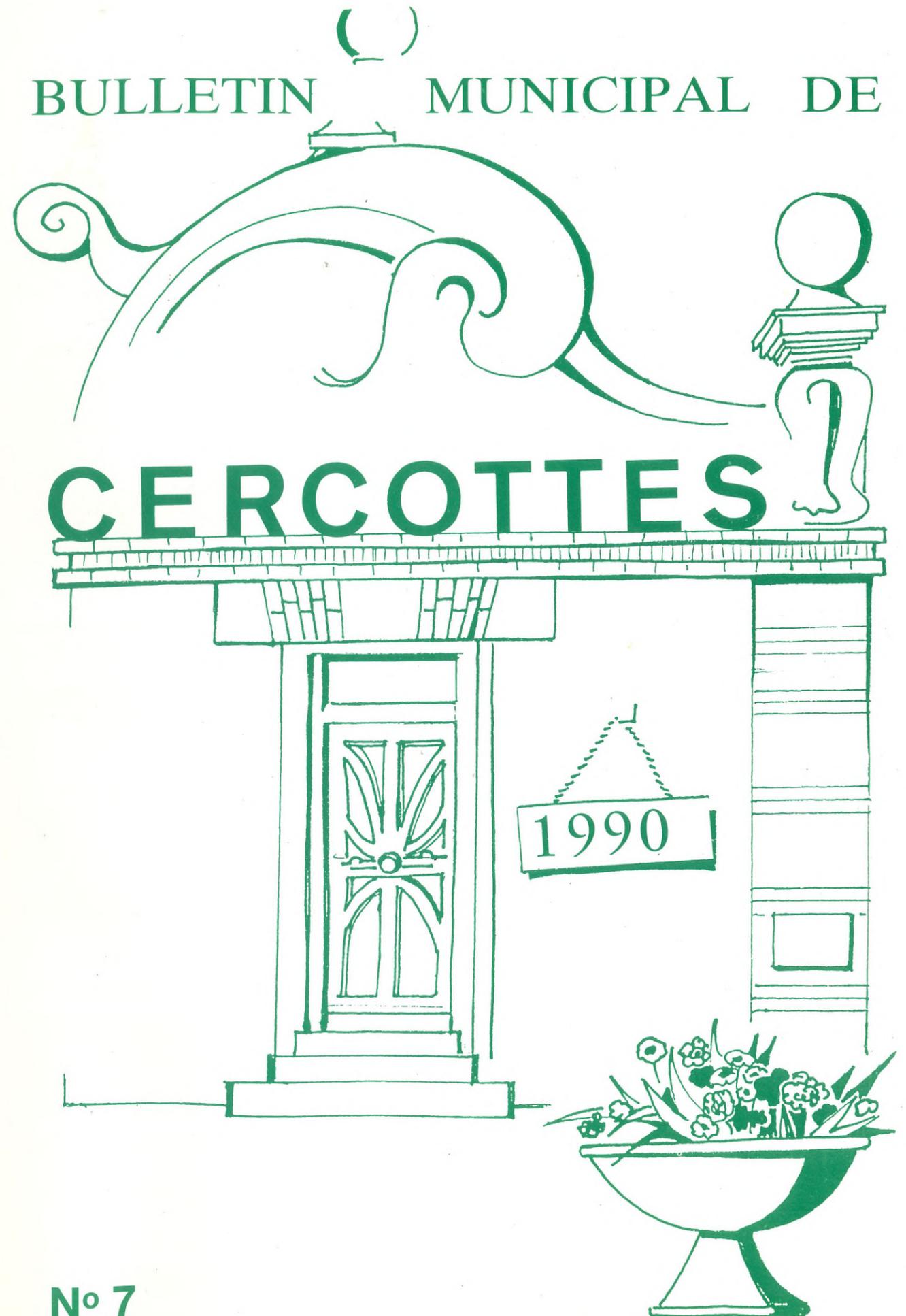
SARAN

CENTRE COMMERCIAL

CENTRE COMMERCIAL - R.N. 20, SARAN.

OUVERT TOUS LES JOURS, SAUF LE DIMANCHE, DE 9 H À 22 H, LE SAMEDI DE 9 H À 20 H
TÉL. 38 79 79 79 (SERVICE APRÈS-VENTE, DE 9 H À 20 H - TÉL. : 38 79 79 45).

BULLETIN MUNICIPAL DE



N° 7

Mutuelles Régionales Assurances



L'ORLÉANAISE
LA NANTAISE
ET LANGEVINE
réunies

ASSURANCES **Michel LEPETIT**

4, Grande Rue 45410 ARTENAY
Tél. 38.80.00.33

*Les Jardins
d'Alphonse*

Toute composition florale
OUVERT DU LUNDI MATIN AU SAMEDI SOIR
GALERIE MARCHANDE CARREFOUR
2601, Route Nationale 20 - 45400 SARAN - ☎ 38 73 22 97



Etablissements

LUBIN Dominique

109, rue de Creuzy - LA CROIX-BRIQUET
45520 CHEVILLY

combles
isolation
placoplâtre
rénovations
électricité - menuiseries

Tél. 38 80 16 73

PIÈCES DÉTACHÉES
OCCASION
TOUTES MARQUES
FRANÇAISES
ET ÉTRANGÈRES

ACHATS

OCCASIONS . VENTES

orléans sud auto

B.P. 2 - Route d'Orléans
45640 SANDILLON
Tél. 38 41 01 27



RN 20
45400 CERCOTTES
Tél. 38.75.30.14

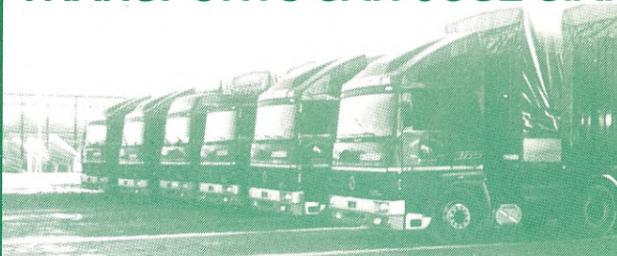
MORIN JEAN

PEINTURE
VITRERIE
SABLAGE
Revêtement sol et mur

TÉL. 38.80.12.38

2, rue des Vanneaux 45520 CHEVILLY

TRANSPORTS SAN JOSÉ S.A.



R.N. 20 - CERCOTTES
Tél. 38 75 39 39 - Télex 760 258

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE CERCOTTES 1990 - N° 7

Pour mieux vous faire connaître les activités de la municipalité et des différentes sociétés de votre commune, ce bulletin a été élaboré par les membres de la Commission d'Information : R. GALOPIN - A. BUISSON - P. SOULAS - CH. FANON - M. TILLIER - R. CATEL - CH. DECOURTYE - J. CRUCHET - M. SURAND - R. LE DU, présidée par M. PH. SAVOURÉ-LEJEUNE.



Le Mot du Maire

En mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal. Comme en 1983, dès le premier tour vous avez fait confiance à toute la liste que je vous avais proposée. je vous en remercie.

Le souterrain pour piétons de la SNCF est terminé, chacun a pu apprécier cet ouvrage depuis sa mise en service ; le pont routier devrait être mis en circulation dès la fin mars, si la météo d'hiver le permet.

La nouvelle construction reliant la cuisine à la salle polyvalente est terminée. les personnes utilisant la salle ont pu apprécier ce nouvel investissement.

L'assainissement de la zone industrielle est terminé.

La réfection des trottoirs du bourg a été différée, GDF nous ayant fait part de ses études pour installer le gaz à Cercottes.

Dès le début de l'année, nous allons construire un logement pour le directeur de l'école. afin de pouvoir profiter du logement actuel pour agrandir la mairie, chacun a pu constater l'étroitesse du secrétariat et le manque de confort actuel.

La société Pinsard & Fauchoux est définitivement installée depuis le 1^{er} décembre avec 90 salariés. A.R.T.P. a construit de nouveaux ateliers et a créé 10 emplois. Les Transports San José s'agrandissent et emploient 37 personnes. L'ex-station Shell que nous sommes en train d'exproprier sera disponible en cours d'année. Toutes ces entreprises nouvelles en pleine expansion nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux gendarmes qui viennent compléter l'effectif de la brigade.

Je remercie les dirigeants des sociétés locales qui se dévouent pour qu'il fasse bon vivre à Cercottes.

Je remercie l'équipe de rédaction de ce bulletin et Madame Rebeyrolle qui travaillent avec beaucoup de compétence.

A l'aube de cette Nouvelle Année, je vous souhaite à tous mes vœux de bonheur et de prospérité.

Bonne et heureuse année pour 1990

PH. SAVOURÉ-LEJEUNE

Mairie

R.N. 20 - Tél. 38 75 41 06

Ouverture du Secrétariat : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
MERCREDI, 8 h 30 à 12 h - fermé l'après-midi

Madame REBEYROLLE, Secrétaire, se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives, etc.

Etat-Civil 1989

■ NAISSANCES

BASTIEN Jean-Marc, Ludovic le 9 janvier à Orléans
GUDIN Cindy, Hélène le 27 juin à Orléans
ROUSSELLE Paul, Kévin le 18 août à Orléans
DUFEUTRELLE Rémi, Pierre le 23 novembre à Orléans
BOUCLET Samy, Côme le 7 décembre à Orléans

■ MARIAGES à Cercottes

- METRO Jean-Marc et SARRON Monique le 21 janvier
- MONESTIER Jean-Marc et BALOCHÉ Murielle le 20 mai
- LAMOUREUX Michel et PERRIER Claudine le 17 juin

■ NOCES D'OR

- M. DUGENEST Alfred et Mme Odette FAYARD le 18 novembre

■ DÉCÈS

- SEVESTRE Kléber le 2 mars à Orléans
- ARNAUD Marc le 7 juin à Cercottes
- PIERRE Edouard le 22 août à Orléans
- PICARD Roger le 6 novembre à Orléans

■ ARRIVÉE DE CORPS

- CHAMPOUX Jean-Claude décédé le 6 avril à Orléans
- HARANG Marcel décédé le 20 septembre à Orléans

Les Investissements 1989

Acquisition de la station Shell par expropriation.

■ Acquisition de matériels divers :

- une débroussailleuse
- changement du photocopieur
- du matériel pour les Pompiers
- des jeux en bois pour le Parc et la Gibelotterie
- achat de tables pour la cantine et d'un tableau pour la classe maternelle
- achat de matériel pour la sono

■ Travaux de bâtiments :

- crépi de la poste
- préau de l'école
- sol de l'école maternelle
- passage entre la salle et la cuisine
- local pour les poubelles
- construction d'un logement de fonction

■ Programme voirie :

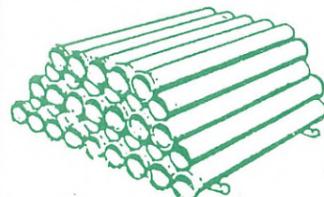
- trottoirs RN 20 au niveau des écoles
- busage entrée Fauchoux
- busage entrée Iveco
- renforcement, reprofilage et réfection de la zone d'activités
- éclairage de la rue de la zone d'activités

■ Travaux divers :

- clôture pare-ballons
- nivellement du terrain de sports

■ Travaux SNCF :

- passage inférieur pour piétons
- passage supérieur (les travaux du pont se termineront en 1990)



Sté de CANALISATIONS
BORNHAUSER-MOLINARI

TERRASSEMENT

ASSAINISSEMENT

ADDITION D'EAU

RÉSEAUX INCENDIE

GÉOTHERMIE

367, route de Saint-Mesmin - B.P. 37 - 45750 SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN

☎ 38.66.60.14

S.C.B.M

TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS

Commissions réglementaires

- **COMMISSION DES FINANCES** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mmes BUISSON, SOULAS, FANON, MM. SURAND, CATEL, DECOURTYE, MATHIEU, ROUSSELLE
- **COMMISSION DES TRAVAUX** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mlle SOULAS, MM. CATEL, CRUCHET, LECAS, LE DU, MATHIEU, PERDEREAU, SURAND, ROUSSELLE
- **COMMISSION DES FÊTES** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mmes BUISSON, FANON et TILLIER, MM. MATHIEU, CRUCHET, DECOURTYE, LE DU, PERDEREAU, SURAND
- **COMMISSION ÉCOLE PRIMAIRE** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mmes FANON, TILLIER, SOULAS, M. DECOURTYE
- **SYNDICAT SCOLAIRE C.E.S. FLEURY** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, SURAND - *Suppléants* : Mmes SOULAS, FANON
- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RETRÈVE** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mlle SOULAS, MM. LECAS, MATHIEU, PERDEREAU
- **SYNDICAT DES EAUX DE GIDY-CERCOTTES-HUËTRE** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mlle SOULAS, MM. CRUCHET, LECAS, MATHIEU

- **COMMISSION ASSOCIATION SPORTIVE** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mlle BUISSON, M. MATHIEU B.
- **COMMISSION D'INFORMATION** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mmes BUISSON, SOULAS, FANON et TILLIER, MM. CATEL, CRUCHET, DECOURTYE, SURAND, LE DU
- **COMMISSION D'URBANISME** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mmes BUISSON, SOULAS, MM. CATEL, DECOURTYE, CRUCHET, MM. LECAS, LE DU, SURAND, ROUSSELLE
- **COMMISSION DU CIMETIÈRE** (hors conseil) - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, LECAS, MATHIEU, BILLEREAU, MATHIEU (père), MILLET R.
- **COMMISSION DU PERSONNEL et de DISCIPLINE** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mmes BUISSON, FANON, TILLIER, M. DECOURTYE
- **COMMISSION AIDE SOCIALE** - MM. SAVOURE-LEJEUNE, GALOPIN, Mmes BUISSON, SOULAS, FANON, TILLIER, MM. DECOURTYE, LECAS, LE DU
- **COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS** - M. GALOPIN, Mmes BUISSON, SOULAS, FANON, BAZIN de CAIX, M. CATEL - *Suppléants* : MM. DECOURTYE, MATHIEU, ROUSSELLE, CHARPENTIER, CRUCHET, JOLLIET Jean



Commerçants, Artisans et Entreprises de Cercottes

- M. AGNEESSENS Serge - Garage IVECO
- A.R.T.P. - Mme AGNEESSENS Annie - Atelier Réparation Peinture
- AUBRY - ETS FERMEX - Fermetures de bâtiments
- M. BEAUDEAU - ORLEANS SUD AUTO - Toutes pièces détachées
- M. BOUCHER SARL - Transports
- Ets. CHARVET - Combustibles Installations et Entretien chauffage, Messageries
- M. DALIBARD Louis - Electricien
- M. DA SILVEIRA - Mécanicien Tôlerie Peinture - MECA 45
- E.I. Entreprise Industrielle - Ciment, Béton, Lignes électriques
- FINISH AUTOS - Pièces détachées - M. Henriot
- M. FOUCRET Didier - Centre Fleurs
- M. HATTON René - Station Mobil
- M. HUSSON - Poissonnier
- M. LAURENT Yves - SARL Taxi
- M. LEMOULT Alain - Carrossier
- LOC' UTIL - M. Agneessens S.
- Ets PINSARD & FAUCHEUX - M. Rémi Fauchaux - Carrosserie industrielle
- MM. ROUSSELLE Jean et Alban - Auberge de la Forêt
- SAN JOSÉ - Transports internationaux
- M. TOUCHARD Jacques - Vente de véhicules utilitaires
- VILHIES - Vente de véhicules d'occasion

Nous tenons à remercier particulièrement les industriels, artisans et commerçants qui, par leur contribution publicitaire, ont permis la réalisation de cette brochure d'information.

☆☆☆ **Calendrier des Fêtes** ☆☆☆

- 13 janvier** Galette inter-sociétés
- 03 Février** Concours de Belote organisé par le Comité des Fêtes
- 04 Février** Repas offert par la commune aux Anciens
- 24 Février** Soirée Choucroute organisée par le Comité des Fêtes
- 03 Mars** Concours de Belote organisé par le Club du 3^e âge
- 25 Mars** Loto organisé par le Comité des Fêtes
- 08 Mai** Fête de la Victoire
- 06 Mai** Marche du Muguet organisée par le Comité des Fêtes
- 19 Mai** Tournoi de Football
- 10 Juin** Concours de Pêche organisé par le Comité des Fêtes
- 23 Juin** Feux de la Saint-Jean
- 24 Juin** Fête patronale - Exposition vente du Club de Anciens et présentation des travaux réalisés par les jeunes Cercottois au cours de l'année
- 13 Juillet** Retraite aux Flambeaux - Feu d'Artifice - Bal gratuit
- 14 Juillet** Fête Nationale
- 16 Septembre** Journée Tennis
- 23 Septembre** Méchoui organisé par les Pompiers
- en Octobre** Voyage organisé par le Comité des Fêtes
- 14 Octobre** Repas du Club du 3^e Age
- 11 Novembre** Fête de l'Armistice
- 17 Novembre** Concours de Belote organisé par le Comité des Fêtes
- 24 Novembre** Repas Cercottes Détente
- 02 Décembre** Repas de la Sainte-Barbe des Pompiers

Edition : Régie 2000 Presse Edition
23 rue de Vauquois, 45000 Orléans - Tél. 38 62 27 14

Echos du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du :

28 OCTOBRE 1988 :

- FIXE à 4.200 F, la taxe de raccordement à l'assainissement pour un particulier, et à 10.000 F la taxe d'assainissement pour un terrain nu, pour une personne se raccordant après le passage des travaux
- DÉCIDE de déplacer la commande des feux tricolores pour des raisons de sécurité
- FIXE à 2,30 F, la taxe d'assainissement au mètre cube d'eau.
- RÉVISE les tarifs des concessions du cimetière :
Perpétuelle 450 F - Centenaire 330 F
Cinquantenaire 270 F - Trentenaire 180 F
- ACCEPTE, en accord avec le directeur d'école, que les fonds scolaires soient cumulés sur deux ans
- ACCEPTE la somme de 11.766 F (produit des amendes de police) allouée par le Conseil Général
- NOMME Monsieur GALOPIN membre de la commission chargée de la Lutte contre les Accidents
- DÉCIDE de faire la collecte des denrées non périssables pour la Banque Alimentaire

20 JANVIER 1989 :

- ETUDIE quatre dossiers proposés pour la D.G.E. seconde part Aménagement des trottoirs - Elargissement et reprofilage de la rue de la zone d'activités - Amélioration des abords piétons reliant le cimetière au bourg - Glissières de sécurité, éclairage, et marquage au sol pour la voie d'accès à la Gibelotterie
- EST INFORMÉ de l'enquête publique des installations classées des établissements Pinsard & Fauchaux qui doit avoir lieu du 13 février au 14 mars 1989
- VOTE le relèvement du taux horaire des vacations des Sapeurs-Pompiers
- PREND CONNAISSANCE du montant de la cotisation des ordures ménagères qui est de 94 F par habitant.
- DÉCIDE de renouveler son contrat avec l'UFCV, pour le centre aéré.
- PREND CONNAISSANCE de la promesse de vente qui vient d'être signée par un industriel de la commune avec M. Colaert, pour le terrain sis au sud de Cercottes.
- DONNE son accord de principe sur le projet de création d'un château d'eau à l'Épinette
- DÉCIDE de prendre en charge une sortie au Théâtre Médrano, pour les enfants du mercredi après-midi

Ça s'est passé à Cercottes en 89

► **le 12 janvier - ECHANGE DE VŒUX** - Monsieur Philippe SAVOURE, Maire, entouré de son Conseil Municipal, recevait les représentants des Administrations et des Sociétés Locales, Monsieur le Député Eric DOLIGÉ et les Maires des communes voisines.

Au cours de cette réception, Monsieur le Député et Monsieur LAUREY, Adjoint au Directeur Départemental des Services d'Incendie, ont remis les épaulettes de Sergent-Chef à Monsieur Michel THENAULT, et c'est autour d'un buffet préparé et servi par l'Auberge de la Forêt que s'est achevée cette amicale cérémonie.



► **le 22 janvier - REPAS DU 3^e AGE** - C'est autour d'une table agréablement décorée et présidée par Madame Ida MARCOULT, doyenne de l'Assemblée, que les aînés de Cercottes se sont retrouvés pour un après-midi de fête offert par le Bureau d'Aide Sociale de la commune. Le groupe "Émeraude" a apporté son concours pour l'animation de cette fête de l'amitié.



► **le 14 janvier - GALETTE INTER-SOCIETES** - Comme à l'accoutumée, un grand nombre de personnes s'est réuni pour tirer les rois et faire un pas de danse pour clôturer cette soirée.

7 MARS 1989 :

- VOTE à l'unanimité le budget primitif 1989 qui s'équilibre en recettes et en dépenses en section de Fonctionnement à la somme de : 2.184.882 francs et en section d'Investissement à : 2.460.210 francs
- DÉCIDE de ne pas changer les taux des quatre taxes communales
- PREND CONNAISSANCE de la proposition de la délibération de la Mairie d'Orléans, pour les enfants scolarisés dans sa ville et qui ne l'habitent pas, et demande à M. le Maire de ne donner aucun accord pour scolariser les enfants de Cercottes dans une autre commune, étant donné qu'à Cercottes il y a les enseignants et les locaux pour accueillir ces enfants
- FIXE à 600 F l'indemnité de gardiennage de l'Eglise
- DÉCIDE de participer à la hauteur de 50 % du montant du devis pour l'électrification d'un terrain industriel

12 MARS 1989 :

Cette séance fut réservée à l'installation du nouveau Conseil et à l'élection du Maire et des deux Adjointes ainsi qu'à la nomination des représentants aux différentes commissions.

Le nouveau Conseil a ensuite décidé de commémorer le bicentenaire de la Révolution le MARDI 21 MARS, à 13 h 30, avec les enfants des écoles, en plantant "l'Arbre de la LIBERTÉ".

30 MAI 1989 :

- ADOPTE à l'unanimité le compte administratif 1988 qui laisse apparaître un excédent de 96.681,45 F
- DÉCIDE d'agrandir les locaux de la Mairie dans le logement du Directeur d'école et, en conséquence, après consultation avec M. l'Inspecteur Primaire et M. le Directeur d'école, décide la construction d'un pavillon pour reloger celui-ci
- FIXE les tarifs pour le centre aéré qui doit avoir lieu du 3 au 28 juillet 1989
- EST INFORMÉ du tarif des classes de neige pour l'an prochain et SOUHAITE que les enfants partent en mars 1990
- DÉCIDE d'élargir et de renforcer la desserte de la zone d'activités et également de faire l'entrée sur la Nationale de la nouvelle société qui doit s'installer sur Cercottes
- RETIENT le principe d'achat de shorts et de chaussettes pour l'Association Sportive de Foot
- PREND CONNAISSANCE de la participation communale pour le C.E.S. de Fleury qui est de 397,62 F par élève
- SOUHAITE que le poste d'Aide Soignante, équivalent à plein temps, demandé par l'Association à Domicile en Milieu Rural, lui soit accordé

- DONNE un avis favorable à la demande d'achats groupés sollicitée par les Pompiers
- DÉCIDE l'achat de jeux pour le Parc et la Gibelotterie pour un montant de 10.000 F
- EST INFORMÉ de l'élargissement de l'autoroute A 10 qui doit se faire au second semestre de 89/90
- PREND CONNAISSANCE de l'inauguration du passage souterrain qui aura lieu le 15 juin

3 AOÛT 1989 :

- RETIENT l'entreprise C.B.C. (Cochery Bourdin Chaussé) pour les travaux de la rue de la zone d'activités
- EST INFORMÉ du nouveau tarif du repas livré à la cantine et FIXE le prix du ticket cantine : pour enfant à 15,50 F, et pour adulte à 22 F
- DÉSIGNE MM. Galopin et Savouré comme membres titulaires au SIPECOL et Mlle Buisson et M. J. Lecas comme membres suppléants
- ACCEPTE la convention proposée par l'Etat pour la rétrocession à titre gratuite du matériel informatique
- PREND CONNAISSANCE du nouvel horaire de départ du courrier et de l'arrêt du car de 13 h 18 à Cercottes, suite aux différentes interventions de M. le Maire
- SIGNE la convention passée avec la SOCCOIM pour le balayage des caniveaux
- DONNE son accord de principe pour la création d'une mission locale, pour aider les jeunes sans emploi, mais SOUHAITE que cette mission soit productive

13 OCTOBRE 1989 :

- APPROUVE à l'unanimité le Budget Supplémentaire 1989
 - ACCEPTE la somme allouée pour les amendes de police, pour la réfection des trottoirs au niveau des écoles qui est de 12.767 F
 - PREND NOTE du nouveau code postal à partir du 1.12.1989 qui sera : 45520 CERCOTTES
 - ETUDIE le plan des travaux prévus pour le pont supérieur, ceux-ci devraient se terminer fin mars 90
- Monsieur le Maire en profite pour féliciter les membres de la Commission des Fêtes qui nous ont présenté un programme de qualité et en profite pour remercier chaleureusement les membres de la commission et les personnes bénévoles hors conseil qui ont participé au bon déroulement de celles-ci.
- PREND CONNAISSANCE de l'étude faite pour la construction du logement du Directeur d'école.

Ça s'est passé à Cercottes en 89

- ▶ **le 4 février - CONCOURS DE BELOTE** organisé par le Comité des Fêtes - De nombreux joueurs de belote se réunissaient à la Salle Polyvalente pour y passer une agréable soirée.
- ▶ **le 18 février - SOIRÉE CHOUCROUTE** organisée par le Comité des Fêtes - C'est avec une bonne humeur et grand appétit que de nombreux convives sont venus déguster une copieuse choucroute garnie, suivie d'une sauterie.
- ▶ **le 4 mars - CONCOURS DE BELOTE** organisé par le Club du 3^e Age - Le Club du 3^e Age a regroupé un grand nombre de personnes pour son traditionnel concours de belote. Premier prix : un jambon, 4 bouteilles ; Deuxième prix : une épaule et 2 bouteilles.
- ▶ **le 21 mars - ARBRE DE LA LIBERTÉ** - Les membres du Conseil Municipal assistés par les instituteurs et les enfants des écoles, ont planté l'Arbre de la Liberté, pour commémorer le Bicentenaire de la Révolution.



Adresses utiles

- **MÉDECIN** - Cabinet médical, 50 route de Paris, Chevilly
Tél. 38.80.10.09 (24 heures/24)
- **INFIRMIÈRE** - 62, route de Paris, Chevilly 38.80.11.04
- **TAXI** - 21, route Nationale 20, Cercottes 38.75.40.27
- **ECOLE PRIMAIRE** - 38,75.40.58
- **GENDARMERIE** - RN 20 - 38.75.41.05
- **POMPIERS** - 38.75.41.05
- **SYNDICAT DES EAUX** (Gidy) 38.75.35.98
- **P.T.T.** - RN 20 - 38.75.41.00
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h.
- **E.D.F.** - 14, place Albert-I^{er}, Orléans 38.41.55.55
- **CULTE CATHOLIQUE** - Presbytère de Gidy 38.75.35.80
Autres cultes : Orléans.
- **CENTRE MÉDICO-SOCIAL** - Artenay 38.80.05.59
Prêt gratuit du matériel (fauteuil roulant, béquilles...)
- **L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE** - Offre divers services (aide ménagère aux personnes âgées, bourse aux vêtements, jouets, etc...). M^{me} PFEIFER 38.75.32.87 Gidy
- **PERCEPTION** - ARTENAY 38.80.00.40
7, Mail Ouest 45410 Artenay -
Heures d'ouverture : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- **IMPÔTS** - Secteur de Fleury-les-Aubrais, 131 fg Banner, Orléans - Ouverture mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Renseignements pratiques

- ▶ **AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)**
Soins infirmiers à domicile réservés aux personnes de plus de 60 ans malades ou dépendantes, et aux personnes de moins de 60 ans gravement malades ou invalides.
- 27 malades en 1987
- 92 malades en 1988 dont 30 pour le canton d'Artenay
Ces soins sont effectués par des infirmières et des aides soignantes.
- ▶ **SERVICE DES EAUX**
Pour tous problèmes, s'adresser à la Mairie de GIDY - tél. 38 75 35 98
N'oubliez pas de préserver vos installations d'eau contre le gel - et en particulier VOTRE COMPTEUR qui est placé sous votre entière responsabilité.
- ▶ **BIBLIOBUS**
La bibliothèque est toujours à votre disposition à la Mairie et le prêt des livres est GRATUIT.
- ▶ **VILLAGE FLEURI**
Comme chaque année, Cercottes a présenté ses maisons fleuries. Le jury a décerné un prix à chaque concurrent.
- M. CAILLARD Georges
- M. PENAGER Raphaël
- M. ROUSSEAU Henri
La commune a également présenté ses réalisations.
- ▶ **RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES**
Il se fait régulièrement le MARDI MATIN. Pour les objets encombrants, un conteneur est à votre disposition **une fois tous les deux mois**, derrière le cimetière. La date vous est précisée chaque fois par un message dans votre boîte à lettres.
Il est particulièrement regrettable de constater que certains locataires des HLM sortent leurs poubelles aussitôt le passage des éboueurs et qu'elles y restent jusqu'au prochain ramassage !
- ▶ **RECENSEMENT EN 1990**
Il sera procédé entre le 5 mars et le 5 avril 1990, au 32^e recensement général de la population et des logements. Le recensement est obligatoire. L'agent recenseur passera donc chez vous **DÈS LE 5 MARS**. Nous vous demandons de bien vouloir lui réserver un bon accueil.
- ▶ **RECENSEMENT DES CLASSES**
Jeunes gens, **DÈS LE PREMIER TRIMESTRE DE VOS 17 ANS**, faites-vous recenser à la Mairie de votre domicile, muni du livret de famille et de votre carte d'identité.
- ▶ **DEMANDEURS D'EMPLOI** (au 1.10.89)
Cercottes n'est pas déparigné par le chômage. On compte 21 demandeurs d'emplois dont 5 hommes, 16 femmes.
- 13 seulement sont indemnisés, 8 ne le sont pas.
- ▶ **TAXE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**
- Construction sur terrain nu se reliant au réseau 10.000 F
- Entreprise 10.000 F
- ▶ **TRANSPORTS**
CENTRE COMMERCIAL DE CARREFOUR - La Municipalité organise, chaque vendredi matin, un service de car :
- départ de la Mairie à 9 h 30
- retour à la Mairie à 11 h 30
Ce car est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus.
Il peut être utilisé par toute autre personne : 5 F aller/retour - Ticket à prendre en Mairie.
- ▶ **COLIS DE FIN D'ANNÉE**
Chaque année, le Centre Médico-Social d'Artenay, subventionné par la Commune, remet un colis aux personnes de 75 ans et plus. Ainsi, cette année, 39 colis ont été distribués.
- ▶ **POUR NOS AINÉS :**
PIQURES ANTIGRIPPALES - Chaque année, les personnes de 65 ans et plus peuvent se faire vacciner contre la grippe. Les vaccins sont fournis gratuitement :
- par la Sécurité Sociale pour les personnes de 75 ans et plus
- par la Commune, pour les autres
Ainsi, en octobre 1989, 38 de nos aînés sont venus se faire vacciner afin de passer l'hiver dans les meilleures conditions possibles.
Ces vaccinations ont été faites gracieusement par le Docteur Rémi LEFÈVRE.
- ▶ **REPAS**
Vous êtes seul, malade, gêné pour la préparation de votre repas. Une possibilité vous est offerte : un repas copieux, livré en barquette individuelle peut vous être fourni au prix de 24 F prix coûtant. Ce repas sera préparé par le POELON D'ARGENT qui livre également la cantine scolaire.
Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie de Cercottes.
- ▶ **PASSAGE ENTRE LA SALLE ET LA CUISINE**
Ce passage désiré par tous est terminé. Il a été réalisé par nos employés communaux, MM. Audebourg et Cailleau pour ce qui est du gros-œuvre et des finitions intérieures (carrelage, faïence, etc.). La toiture a été confiée à M. Soubieux d'Artenay. La plomberie à M. Trottier Serge de Chevilly, et la peinture à M. Morin Jean de Chevilly.
M. Jean Lecas, Conseiller Municipal, a fait toute la menuiserie (étagères, portes de placards, etc.) gracieusement.
- ▶ **LOCATION DE LA SALLE**
Pour personnes ou sociétés hors Commune
de 10 h à 6 h : salle + cuisine 1.100 F
Pour les particuliers habitant Cercottes
- salle seule : 10 h à 6 h - 350 F / 14 h à 6 h - 235 F
- cuisine 150 F
- de 10 h à 6 h : salle + cuisine : 500 F
- de 14 h à 6 h : salle + cuisine 385 F
auxquels s'ajoutent 110 F de chauffage du 15 novembre au 15 mars
Particuliers habitant Cercottes
- de 10 h à 6 h : salle + cuisine + chauffage 610 F
- de 14 h à 6 h : salle + cuisine + chauffage 495 F
Sociétés de Cercottes : gratuite
- ▶ **PERMIS DE CONSTRUIRE 1989**
GORAU Jean-Paul un garage
CRUCHET Jacky un garage
QUEHEN Christian un garage
BATICENTRE ARTP ateliers-bureaux
CLAIRAMBAUD Maurice abri de jardin
BOUTARD Bernard ouverture d'une fenêtre + un escalier
CHAPUT Hugues pose de deux vélix
LAMOUREUX Michel un mur
MAIRIE DE CERCOTTES un logement type F5 + permis de démolir
JOSEPH Eric une clôture

1989 – INITIATIONS-NOUS AUX

FINANCES COMMUNALES

Les recettes et les dépenses de la commune sont ventilées dans les deux sections que comporte le budget : la Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement

En moyenne nationale, la répartition des deux sections est approximativement la suivante par rapport au volume total des budgets communaux : 2/3 FONCTIONNEMENT – 1/3 INVESTISSEMENT.

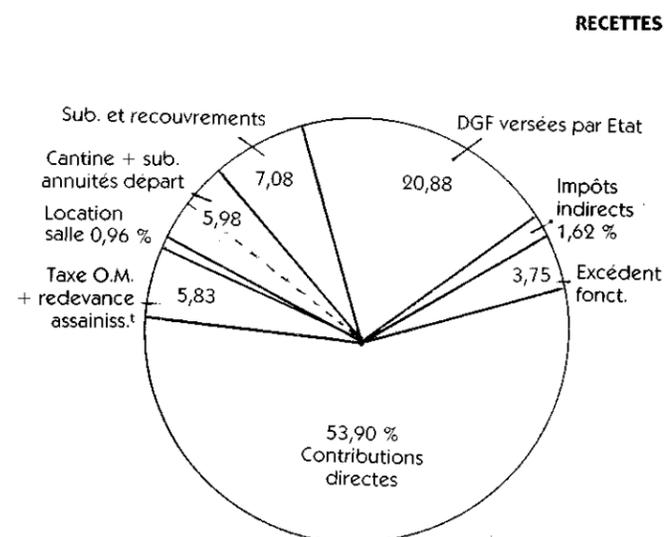
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

contient les recettes et les dépenses ayant un caractère répétitif. Il s'agit de tout ce qui se rapporte à la bonne marche des services, aux rémunérations du personnel, à l'exploitation quotidienne des équipements, au balayage et à l'éclairage des routes, etc., et sont donc classées dans cette section, les ressources et les charges en relation avec le fonctionnement de la Mairie.

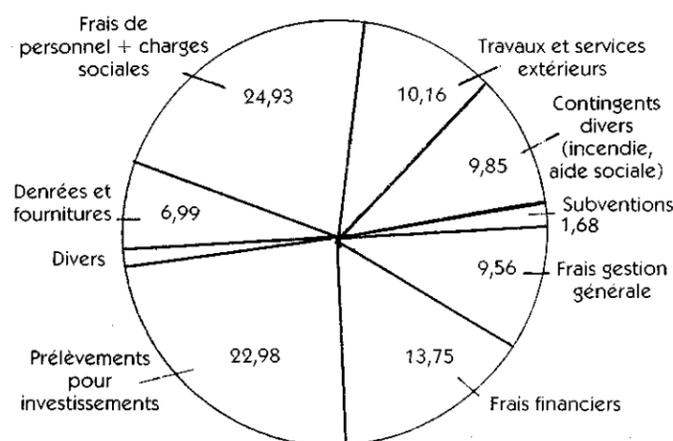
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

regroupe les travaux, les acquisitions, les grosses réparations. En un mot, et par différence, elle se limite aux crédits de dépenses d'équipements et aux recettes s'y rapportant : le produit d'emprunts, celui des subventions, etc. (le remboursement des emprunts contractés par la commune constitue une exception : les intérêts qui s'imputent en section de fonctionnement et le capital remboursé annuellement en section d'investissements).

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2.315.122 F



DÉPENSES



LES QUATRE TAXES

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé, une fois encore, de ne pas augmenter les taux des Taxes.

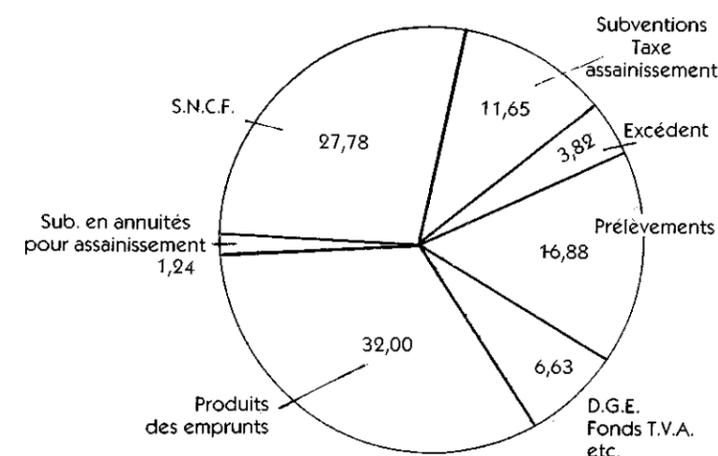
Ils sont fixés comme suit :

Désignation des taxes	Taux définitivement fixés %	Vérification des calculs	
		Bases d'imposition (cf. col. 10) F	Produit correspondant (col. 19 x col. 18) F
Taxe d'habitation	9,17	2.308.000	211.644
Foncier bâti	16,25	1.735.600	290.160
Foncier non bâti	43,78	181.120	83.672
Taxe profession.	8,30	5.174.860	429.513

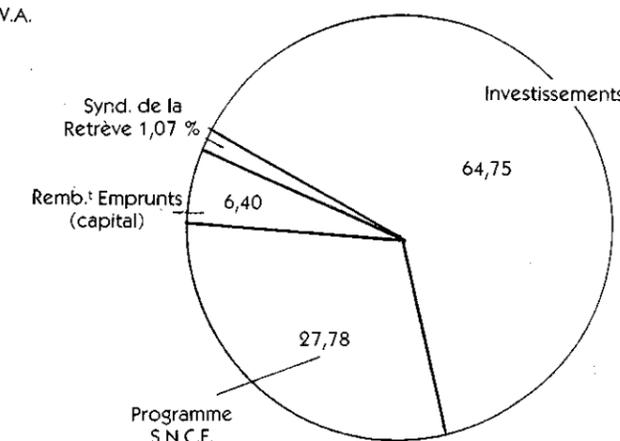
En moyenne nationale, la répartition des deux sections est approximativement la suivante par rapport au volume total des budgets communaux :

2/3 FONCTIONNEMENT
1/3 INVESTISSEMENT

RECETTES



DÉPENSES



Cette année encore, le budget est augmenté par le programme SNCF.

Trésor Public - Perception d'Artenay

Par décision du Ministre des Finances, les communes de CERCOTTES, GIÏY et HUËTRE ont été rattachées à la Perception d'Artenay. Je profite de votre bulletin municipal pour vous présenter les grandes missions de mon service.

- Paradoxalement, le recouvrement de l'impôt ne représente qu'une petite partie de notre travail, à peine 30 % de notre temps et plus de 40.000 000 F de recettes pour 1988.
- L'essentiel de notre tâche est consacrée à la gestion des finances communales. Je suis chargé de vérifier l'intégralité des opérations financières municipales. Cette mission s'est traduite, en 1988, par plus de 29.000.000 F de dépenses et 39.000.000 F de recettes.
- La troisième et dernière grande mission est moins connue du public. Nous proposons à notre clientèle les services d'une banque. Nous offrons des chèquiers, cartes de crédit, domiciliations et prélèvements... ainsi que tous les types de placements financiers (SICA, Emprunts, Bons du Trésor...).
- Par ailleurs, nous travaillons en collaboration avec la Caisse Nationale de Prévoyance (Assurance-Vie et Décès).

Le Percepteur : D. PRIEUR

Syndicat des Eaux

Le Syndicat des Eaux de Gidy, Cercottes, Huêtré, s'est constitué en 1948. Il a réalisé son adduction d'eau entre 1948 et 1957 à partir d'un forage creusé en 1946 au nord du bourg de Gidy.

La consommation d'eau était de 900 m³ en 1957/1958 et atteignit 251 660 m³ en 1986/1987.

Pour faire face à cette croissance due en grande partie à l'implantation des Laboratoires Servier sur la commune de Gidy, mais aussi à l'accroissement des populations de Cercottes et surtout de Gidy, le Syndicat a d'abord renforcé en 1968 sa station de pompage, puis il a réalisé en 1978, un second forage sur le territoire de Cercottes, à proximité de la ferme de l'Épinette.

Ce forage fut équipé en 1979 d'une pompe à vitesse variable, source d'un certain nombre de déconvenues : pannes, consommation d'énergie élevée, pression insuffisante.

C'est pourquoi, le Syndicat des Eaux a sérieusement envisagé la construction d'un second château d'eau à Cercottes, sous réserve des autorisations administratives nécessaires, solution certainement coûteuse au départ, mais beaucoup moins onéreuse en fonctionnement.

En effet le prix de revient du m³ d'eau pompé s'élève à :

- 0,20 F au château d'eau - 1,04 F à la station de pompage

Quant à la dépense en électricité le prix de revient du KW s'élève à :

- 0,68 F au château d'eau - 1,42 F à la station de pompage

(référence 1988)

D'après une étude économique et financière, le coût des travaux, nécessaire à la construction de cet ouvrage, s'élèverait à 2.500.000 F HT.



Ça s'est passé à Cercottes en 89

- ▶ **le 16 avril - APRÈS-MIDI LOTO** organisé par le Comité des Fêtes - Les amateurs de loto venaient tenter leur chance au jeu et se partager de nombreux lots.
- ▶ **le 7 mai - MARCHÉ DU MUGUET** organisée par le Comité des Fêtes - Sous le soleil, le rallye promenade pédestre à travers la forêt d'Orléans, sur un parcours de 18 km, bordé de muguet, fut joyeux. Un pique-nique en commun a eu lieu à l'issue de cette marche.
- ▶ **le 8 mai - FÊTE DE LA VICTOIRE** - Défilé au Monument aux Morts, avec la participation de la Musique de Gidy, suivi d'un vin d'honneur à la Salle Polyvalente.
- ▶ **le 27 mai - TOURNOI DE FOOTBALL**
- ▶ **le 11 juin - CONCOURS DE PÊCHE** organisé par le Comité des Fêtes - Le traditionnel concours de pêche autour de la Mare aux Gendarmes a rassemblé une quarantaine de pêcheurs chevronnés pour quelques heures de détente et de plaisir.
- ▶ **le 18 juin - JOURNÉE TENNIS**

Syndicat de la Retrêve

Le comité syndical poursuit des travaux de régularisation des cours de la Retrêve et de son affluent le Renard.

Depuis 1983, date des dernières inondations, deux nouveaux forages ont été creusés sur le cours de la Retrêve, des gouffres naturels nettoyés, l'allée Chopin réhaussée et un bassin de rétention des eaux du Renard aménagé dans le camp militaire.

A la demande de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Loiret, et pour le compte du Syndicat Intercommunal du Bassin de la Retrêve, la division Hydrologie du Service Régional de l'Aménagement des Eaux Centre a étudié les possibilités de réaliser un forage absorbant en amont du lieu-dit "Fosses Guillaume" sur la commune de Cercottes.

La profondeur du forage sera limitée à celle du niveau d'argile verte qui a été trouvé entre 39 et 41 m aux "Fosses Guillaume". Une profondeur prévisionnelle de 40 m est donc suffisante.

Un bassin tampon permettra d'autre part d'assurer une décantation de l'affluent avant son injection. Un dispositif de fermeture devra être mis en place entre le bassin et le forage. Un prélèvement annuel devra être fait sur l'affluent injecté avec recherche de polluants, compte tenu de la présence au sud du bassin d'une zone d'activités.

A ce jour, seul un avis favorable de l'O.N.F. est nécessaire à la réalisation de ce projet.

Passage souterrain piétonnier en gare de Cercottes

Le 14 juin 1989, la réception inaugurale du passage piétonnier souterrain traversant les voies SNCF en gare de Cercottes, a marqué l'achèvement d'une partie du programme des travaux nécessaires à la suppression des passages à niveau de la commune.

Cet ouvrage est constitué d'un cadre en béton armé d'une longueur de 27 m. Sa largeur est de 3 m, sa hauteur de 2,50 m. Il est raccordé par des rampes aux routes qui encadrent les voies ferrées.

A l'occasion de cette inauguration, Monsieur le Maire de Cercottes et le Conseil Municipal, ont accueilli Monsieur le Conseiller Général du Canton, les responsables de la SNCF et de la DDE, et les représentants des entreprises ayant exécuté les travaux.

SÉCURITÉ est enfin apportée, pour le plus grand bien des usagers, car la vitesse et l'intensité du trafic ferroviaire représentaient un réel danger pour ceux qui devaient emprunter le passage à niveau.

- ▶ **les 24 et 25 juin - FEU DE SAINT-JEAN et FÊTE PATRONALE** - organisés par le Conseil Municipal - Après un vif succès des années précédentes, la commune a renouvelé son traditionnel Feu de Saint-Jean, animé pour la deuxième fois par le groupe portugais "Ronda Minotha". Le lendemain, dans le parc était organisé un concours de boules. C'est près de 32 doublettes qui se sont affrontées pour remporter les coupes mises en jeu. Les autres personnes pouvaient tenter leur chance auprès des différents stands, sous un soleil radieux.

Depuis quelques années, renouant avec la tradition, les Cercottois allument à nouveau le feu de la Saint-Jean.

Le feu, provoqué accidentellement, a sans doute été la première source d'énergie utilisée par l'homme. Actuellement, les plus anciennes traces de foyer ont été découvertes en Chine et sont estimées à 400.000 ans avant Jésus-Christ. Nos lointains ancêtres ont tout d'abord cherché à conserver le feu avant d'être capable de le provoquer.

Pendant longtemps, le feu a été considéré comme une substance d'où la théorie des quatre éléments, terre, eau, air et feu chère à la philosophie grecque mais toujours en vogue au moyen âge : tout combustible, tout être vivant contient en lui du feu comme en témoigne la chaleur du corps qui disparaît avec la vie.



Ecole de Cercottes

A la rentrée scolaire 1989-90 les effectifs sont les suivants :

MATERNELLE :

Madame Lepage, aidée de Mme Clairambaud 30 élèves

Grande section : 9 - Moyenne section : 6

Petite section 11 + 4 de 2 ans qui rentreront à Pâques

CP et CE 1 : Madame Diaz 19 élèves

CP : 10 - CE 1 : 9

CE 1 et CE 2 : Monsieur Charillon 27 élèves

CE 1 : 13 - CE 2 : 14

CM 1 et CM 2 : Madame Robinet 21 élèves

CM 1 : 12 - CM 2 : 9

soit un effectif global de 97 élèves



CANTINE - Environ 50 élèves prennent leur repas chaque jour.



Depuis le 6 novembre, les élèves de Mme Diaz vont tous les lundis matins à la piscine de Fleury-les-Aubrais, dans le cadre d'un projet pédagogique sur le thème de "l'eau et l'expression plastique".

Du 4 au 24 mars 1990, les élèves de CM 1 et CM 2 partiront en classe de neige à Sollières près de Modane (altitude 1200 m). Nous leur souhaitons un très bon séjour.

A la suite du départ de Mme Lanquetin, la municipalité et les parents d'élèves ont demandé à Mlle Ganche d'effectuer la traversée des enfants aux heures de rentrées et de sorties.

En concertation avec les parents d'élèves, la municipalité a acheté des jeux en bois, qui ont été installés au parc municipal et dans le lotissement de la Gibelotterie.

Suite au succès de ces jeux auprès des enfants, la municipalité va prévoir au budget 1990, la même somme qu'en 1989 afin de pouvoir racheter d'autres jeux.

Centre aéré

25 enfants en moyenne se sont joints au Centre de Loisirs de GIDY-CERCOTTES, dont l'organisation a été confiée à l'UFCV.

Pour la première fois des adolescents de 14 à 16 ans ont participé à un mini-camp organisé à Cluny dans le Mâconnais.

Les activités extérieures, telles que camping à Audeville, équitation à Pithiviers-le-Vieil et bien d'autres encore ont fait des journées bien employées.

Le 21 juillet a réuni des élus des deux communes et une foule de parents à une chaude soirée dans la cour de l'école maternelle. Un copieux buffet a été dressé en plein air et partagé par tous dans la bonne humeur.

Collège de Fleury-les-Aubrais

HORAIRE DU CAR	MATIN	RETOUR
LA TOUCHE	7 h 20	17 h 50
LA GIBELOTTERIE	7 h 25	17 h 45
LE CHÊNE BRÛLÉ	7 h 30	17 h 43
LA MAIRIE	7 h 35	17 h 40
LA MARE SUD	7 h 40	17 h 30
C.E.S.	7 h 55	17 h 10

le MERCREDI, départ du C.E.S. Condorcet à 12 h

La commune de Cercottes est rattachée au secteur scolaire du Collège Condorcet de Fleury les Aubrais, seul établissement proche au sein duquel se trouve une section d'éducation spécialisée.

Association Sportive Municipale

— SECTION FOOTBALL —

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

- Président Monsieur Jean-Luc CONNIN
- Vice-Président Monsieur Charles DECOURTYE
- Trésorier Monsieur Maurice THOMAS
- Trésorier adjoint Monsieur Angélo MIREUX
- Secrétaire Madame Marie-France BLIN
- Secrétaire adjoint Monsieur Franck THENAULT
- Capitaine d'Equipe Monsieur Gilles FANON

Remerciements à MM. Blin et Gouesbet qui ont participé à la bonne marche de l'A.S.M.C. Football depuis sa création et qui ne se sont pas représentés lors de l'élection du nouveau bureau.

L'A.S.M.C. Football est maintenant affiliée à la Fédération Française de Football.

Il a été décidé d'engager l'équipe en "Championnat Foot Loisir" à partir de novembre 1989.

Toute personne, désirant faire partie de l'A.S.M.C. Football, est priée de bien vouloir contacter l'un des membres du bureau.

Le 27 mai 1989, l'A.S.M.C. Football a organisé un tournoi à 7 avec 10 équipes invitées. C'est à 10 heures que fut donné le coup d'envoi. Vers 18 heures, Monsieur le Maire remit une coupe à chaque capitaine d'équipe. Ensuite tout le monde se retrouva devant le "pot de l'amitié" avant de passer à table où il fut servi une centaine de repas.

L'ancien et le nouveau bureaux tiennent à remercier, une fois de plus, Monsieur le Maire, les conseillers, toutes les entreprises et tous les volontaires qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Merci encore et à l'année prochaine.



— SECTION TENNIS —

- Président : M. Robert CATEL
- Vice-Président : M. Rodolphe TENAULT
- Secrétaire : M. Christophe PERDEREAU
- Secrétaire-adjointe : Mme Annick BUISSON
- Trésorière : Mme Bernadette VILLENEUVE
- Trésorière-adjointe : Mme Jacqueline GUILLEMIN

Ça s'est passé à Cercottes en 89



► **les 24 et 25 juin - FEU DE SAINT-JEAN** (suite)

Le feu a tenu une part importante dans la vie sociale. Depuis la plus haute antiquité, les peuples civilisés, tels les Egyptiens, rendaient un culte au Soleil qu'ils considéraient comme un Dieu. Les solstices d'hiver et d'été étaient donc célébrés. Le solstice d'été, qui précède les récoltes, était l'occasion de chants et de danses. A l'époque romaine les bergers allumaient des feux qu'ils sautaient ensuite en compagnie de leur troupeau afin de le préserver de la maladie. Bien sûr, quelques charbons étaient conservés comme porte-bonheur. Lorsque le Christianisme se répandit dans l'empire romain, la fête fut maintenue mais dépossédée de son aspect païen. Au lieu de fêter le soleil le 21 juin, on décida de célébrer saint Jean-Baptiste, lumière annonciatrice de Jésus-Christ, le 24 juin. Cependant les superstitions persistèrent et les rappels furent nombreux. Au VIII^e siècle, saint Eloi, ministre du roi Dagobert, recommandait que "personne ne célèbre le solstice à la fête de la Saint-Jean et ne se permette des danses,

des caroles ou des chants diaboliques". Au XVII^e siècle, le clergé bénit les feux de la Saint-Jean mais Bossuet s'éleva encore contre les coutumes païennes comme par exemple, le fait de conserver par sorcellerie, tout au long de l'année des "tisons" ou "charbons de feu". Aujourd'hui, les feux de la Saint-Jean sont rallumés mais les participants n'espèrent sans doute plus assurer ainsi leur prospérité, la santé des animaux, la fertilité des champs, l'abondance des récoltes...

► **le 25 juin - EXPOSITION DES TRAVAUX DU CLUB DU 3^e AGE** - Comme chaque année, les anciens du Club du 3^e Age présentent à la vente leurs travaux réalisés au cours de l'année.

► **le 13 juillet - FEU D'ARTIFICE** - Petits et grands se sont regroupés derrière la fanfare "St-Marc-St-Vincent" d'Orléans pour la retraite aux flambeaux dans les rues du pays. 23 h - Feu d'artifice du Bicentenaire, suivi d'un bal populaire.

— SECTION JUDO —

Présidée par le Docteur Bernard Chevotot, la Section Judo Club de la région d'Artenay compte parmi ses adhérents des Judokas Cercottois.

(pour la photo)

Yannick AUVRAY, professeur - Michel MOLLET, ceinture bleue - Olivier HATTON, ceinture marron abs. - Sylvie CRUCHET, ceinture bleue - Frédéric MOLLET, ceinture jaune - Laurent CRUCHET, ceint. orange - David PEYRAT, ceint. jaune - Aurélien PICARD, ceint. jaune - Grégory PEYRAT, ceint. jaune.

Tous ont eu la saison dernière d'excellents résultats dont une première et deuxième places pour les judokas de Cercottes. Pour ces jeunes et moins jeunes, toutes nos félicitations. Le JCRA termine la saison 88/89, 4^e club du Loiret et 1^{er} en régional UFOLEP devant l'Eure-et-Loir. Pour les plus de 14 ans le JCRA enseigne également le SELF-DEFENSE.

Il n'est pas trop tard pour les rejoindre en téléphonant au 38.75.40.18 ou 38.80.11.83.

Association des Jeunes Cercottois

- Présidente Madame Carol BARASSI
- Vice-présidente Madame Isabelle MIREUX
- Secrétaire Madame Martine DOUCET
- Trésorière Madame THOMAS
- Trésorière adjointe Madame Solange BONNIN

L'Association des Jeunes Cercottois a repris ses activités du Mercredi. Les personnes désirant nous aider dans l'encadrement des enfants seront les bienvenues pour nous permettre de faire d'autres activités.



Assistante sociale

Madame BOUCHET, assistante sociale de la C.A.F., assure sa permanence tous les premiers jeudis du mois de 9 h 30 à 11 h.
- Vous pouvez également joindre Mme BOUCHET au 38 51 50 51

Comité des Fêtes

- Président M. Michel THENAULT
 - Vice-président M. Charles DALIBARD
 - Secrétaire Mme Monique LATOUCHE
 - Trésorière Mme Micheline DALIBARD
 - Trésorière adjointe Mme Mireille COME
- voir les activités dans la rubrique "Ça s'est passé à Cercottes")

Ça s'est passé à Cercottes en 89



► **le 15 octobre - REPAS DU 3^e AGE** - Le Club du 3^e Age a organisé son repas annuel, préparé par l'Auberge de la Forêt.

► **le 4 novembre - SOIRÉE "POTÉE"** organisée par "Cercottes-Détente" (Gym) - Ce sont près de 80 personnes qui se sont regroupées autour d'une assiette bien garnie, pour déguster la "Potée aux Choux" préparée par les bons soins de Monsieur Serge MEAN. La soirée se terminait par une petite sauterie.

► **le 11 novembre - FÊTE DE L'ARMISTICE** - Le 11 novembre, la France se recueille, la France se rassemble. Elle rend ainsi solennellement hommage aux soldats de 1914-1918, aux morts, aux blessés, aux mutilés; elle témoigne son respect aux anciens encore présents parmi nous et aux familles des combattants.

Le 11 novembre, c'est aussi un moment fort qui permet aux Français et aux Français de s'unir autour d'une même mémoire nationale.

1919, c'est l'année du Traité de Versailles. 1919, c'est l'année du grand défilé de la Victoire le 14 juillet. Voici donc venu le temps de la mémoire. Mémoire, deux cents ans après la Révolution française, du transfert aux Invalides le 14 juillet 1915 des cendres de Rouget de Lisle.

Les accents et les paroles de "La Marseillaise" ont été constamment mobilisés aux côtés des femmes et des hommes de France, à chaque instant et dans chaque lieu de la grande guerre. "La Marseillaise", née du peuple en armes et rassemblée pour sa liberté, fut un des ciments de la Nation combattante.

De la Révolution à la guerre de 1914-1918, de cette époque à la nôtre, au travers des épreuves que notre pays a su et dû subir, plus que jamais, face à ceux qui veulent falsifier l'Histoire, la vérité et sa mémoire sont indispensables à la sauvegarde de la liberté.

Et ce 11 novembre, les "enfants de la Patrie" doivent savoir se rassembler, au-delà de ce qui les divise, poursuivre l'édification, dans la tolérance et la fraternité, d'une France, d'une Europe, d'un Monde de paix, de justice et de liberté.

Vive la France !

"Cercottes Détente"

Depuis la rentrée 1989, Valérie Come, qui a obtenu son Brevet de Gymnastique Volontaire, anime avec dynamisme les cours le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30, et nous aide à garder forme et bonne humeur.

Bougez avec la Poste

"Bougez avec la poste" c'était le thème de l'émission Radio-France et le 28 novembre RADIO-FRANCE était à Cercottes.

M. Thomas a choisi deux invités :

- Mme Duchailut Claudine qui fait de la peinture paysanne. A cette occasion deux objets ont été exposés au bureau de poste jusqu'au 10 décembre,

- M. Rousselle de l'Auberge de la Forêt qui vanta les mérites d'une bonne table.

A l'issue de cette émission, une énigme fut posée et c'est une dame de Sandillon qui remporta les lots : 2 repas offerts par l'Auberge de la Forêt et deux coffrets offerts par Mme Duchailut.

Du 28 novembre au 10 décembre 1989 une exposition philatélique a eu lieu au bureau de la poste de Cercottes.

Un concours de dessins a lieu dans les classes de Cercottes ; le plus beau dessin de chaque classe sera primé et sera affiché au bureau de poste. Le thème de ce dessin : "NOEL ET LA POSTE". M. Thomas, receveur de Cercottes, se tient à votre disposition pour toutes vos opérations financières.

HORAIRE DE LA POSTE - La poste est ouverte au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 heures - le départ du courrier est à 16 h.

Le nouveau code postal pour Cercottes est : **45520 CERCOTTES**

Club du Troisième Age

Comme chaque année, le Club du 3^e Age se réunit le mercredi à 14 h à la salle polyvalente.

- Président d'honneur M. Maurice DUBOIS
- Président M. Georges THENAULT
- Vice-président M. Bernard MATHIEU
- Secrétaire-trésorière Mme Odette DUGENEST

Membres du bureau : M. BILLEREAU, Mme BUISSON Henriette, M. LITROP Yvan.



Ça s'est passé à Cercottes en 89

- ▶ **le 25 novembre - CONCOURS DE BELOTE** organisé par le Comité des Fêtes - Les joueurs de Cercottes et des environs étaient au rendez-vous, pour taper le carton lors du concours de belote organisé par le Comité des Fêtes.
- ▶ **le 3 décembre - REPAS DE LA SAINTE-BARBE** - L'amicale des Sapeurs-Pompiers a fêté son traditionnel banquet de Sainte-Barbe. Ils vous remercient chaleureusement de l'accueil que vous leur avez réservé lors de la présentation des vœux.



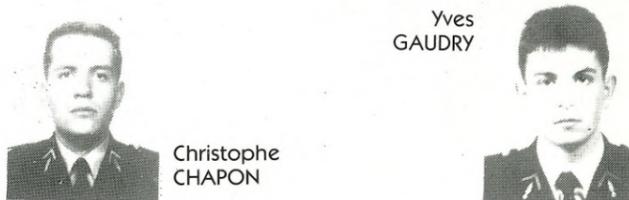
L'action de la Gendarmerie

Par le biais des médias, différents problèmes de la vie en Gendarmerie ont été portés à la connaissance du public. Il est vrai qu'ils ne sont pas négligeables mais nous essayons de les surmonter afin de toujours satisfaire aux besoins de la population.

Nous espérons qu'au cours de l'année 1990, celle de Cercottes, nous fera autant confiance qu'aux années passées, même si certains changements devraient modifier quelque peu nos interventions.

L'action de la Gendarmerie pour l'année à venir, reste axée sur la prévention, l'initiation des enfants au Code de la Route, la protection des personnes âgées et la surveillance de jour comme de nuit de la circonscription.

Durant l'année écoulée, nous avons vu le départ du gendarme THOMAS pour les F.F.A. De son côté, M. HAEGELI a repris la vie civile à Carcassonne (11). Pour les remplacer, venant des Ecoles de Sous-Officiers de Gendarmerie de Châtelleraut et Montluçon, les gendarmes CHAPON, Christophe (marié, un enfant) et GAUDRY, Yves (célibataire) sont arrivés respectivement les 1^{er} juin 1989 et 14 août 1989. Le premier est originaire de Saint-Etienne (42), le second de Gien (45).



Ça s'est passé à Cercottes en 89



- ▶ **le 22 décembre - ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES** - Comme chaque année, le Conseil Municipal rassemble les enfants des écoles à la Salle Polyvalente pour l'arbre de Noël. L'après-midi est animé par la Compagnie "Prête moi ta chanson", suivi d'un goûter. En fin de soirée, c'est l'arrivée du Père Noël, la hotte chargée de chocolats.

Chez nos Pompiers

Le Corps des Sapeurs-Pompiers était formé de :
 l'Adjudant M. Luc NERET, jusqu'au 30.10.89
 du Sergent-Chef M. Michel THENAULT
 du Caporal M. Maurice CLAIRAMBAUD jusqu'au 25 avril 1989

des Sapeurs MM. J.-François BONNIN, Christian JOUET, Christian NICOLAUD jusqu'en novembre 1989, NERET et CLAIRAMBAUD démissionnaires pour raison médicale, et M. NICOLAUD pour convenance personnelle.

Au 13 novembre 1989, il se compose :
 du Sergent Michel THENAULT, Chef de Corps
 des Sapeurs Christian JOUET, J.-François BONNIN

La MAIRIE recrute des Sapeurs-Pompiers volontaires. Toutes les bonnes volontés de 35 ans et moins peuvent se faire inscrire au Secréariat.

Depuis le 15 janvier 1989, onze manœuvres ont été effectuées et 26 INTERVENTIONS ont eu lieu :

10.01.1989	Accident à La Touche
16.03.1989	Feu dû au gaz
17.03.1989	Fuite d'huile
02.04.1989	Accident sur la RN 20
03.04.1989	Nid de guêpes
22.04.1989	Accident route de Saint-Lyé
14.05.1989	Nid de guêpes
16.05.1989	Nid de guêpes
18.05.1989	Nid de guêpes
19.05.1989	Nid de guêpes à l'école
01.06.1989	Accident route de Saint-Lyé
04.07.1989	Nid de guêpes
18.07.1989	Nid de guêpes
16.07.1989	Chien errant
14.07.1989	Incendie dans un véhicule
21.07.1989	Nid de frelons
23.07.1989	Feu sur la voie ferrée
11.08.1989	Nid d'abeilles
13.08.1989	Chien errant
14.08.1989	Chien errant
23.08.1989	Nid de guêpes
25.08.1989	Nid de frelons
25.08.1989	2 ^e nid de guêpes
01.10.1989	Vidange d'une cave
02.10.1989	Vidange d'une cave

TAXIS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
VOYAGES - EXCURSIONS
Jacques PITOU
 98, rue de la Folie - INGRÉ
 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE 38 88 09 29
AMBULANCES *

Jean Chauffeton
PLOMBERIE . SANITAIRE
CHAUFFAGE MAZOUT . GAZ
Professionnel GAZ NATUREL
INSTALLATION . DÉPANNAGE

834, avenue du Stade
 45770 SARAN

BORNHAUSER MOUINARI
ORLÉANS
 24, rue Hoche 45400 FLEURY LES AUBRAIS
 Tél. 38 72 69 72
 Bâtiment et Travaux Publics

ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
 H.T. et B.T.
 AUTOMATISME - ELECTRONIQUE
 ÉCLAIRAGE PUBLIC • MENUISERIE
 SERRURERIE • CANALISATIONS

PINSARD ET FAUCHEUX
 consultez l'Annuaire Electronique

carrosserie industrielle - construction
 transformations - réparations
 visite quadriennale citerne
 station de jaugeage agréée
 hayons élévateurs - bennes - grues

Z.I. DE CERCOTTES - Tél. : PINSFAU 780041 F
☎ 38 75 33 23

Véhicules
 utilitaires
 toutes marques
VENTE - ACHAT

CERCOTTES UTILITAIRES
Jacques TOUCHARD
 RN 20 - CERCOTTES

☎ 38 75 41 57

CAISSE D'ÉPARGNE D'ORLÉANS

Agence centrale 3, rue d'Escures ORLÉANS - Tél. 38.62.52.36

A VOTRE SERVICE :
 - A ARTENAY : 5, Grande Rue Tél. 38.80.00.86
 - A CHEVILLY : 116, rue de Paris Tél. 38.80.12.33